

## RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES

Le 28 octobre en avant-midi, le Conseil syndical a adopté l'entente négociée entre le Comité des assurances du SFPQ et l'assureur Desjardins concernant le renouvellement des assurances collectives pour 2012. Au chapitre de l'assurance maladie, la hausse globale demandée par Desjardins pour l'ensemble des modules était de 9,6 %. La hausse globale négociée par le Comité des assurances se chiffre à 3,5 % en tenant compte de l'utilisation des sommes en réserve afin d'atténuer la hausse des primes. Cette augmentation des coûts est principalement justifiée par l'inflation des médicaments de même que par l'utilisation accrue des soins offerts pour chaque module.

Cependant, l'objectif d'une assurance collective n'est pas de faire payer entièrement par chaque module ses coûts propres. Il faut garder un certain niveau de mutualisation dans le cadre d'un contrat collectif.

Compte tenu de ces principes, la hausse globale de 3,5 % est ventilée comme suit entre les modules :

- Santé 1 (-1,7 %);
- Santé 2 (+ 1,8 %);
- Santé 3 (+ 5,5 %).

Les nouveaux tarifs seront applicables sur la paie du 12 janvier 2012. Par ailleurs, une étude sera menée d'ici le prochain renouvellement des assurances sur la viabilité d'un programme spécial destiné au personnel occasionnel ou saisonnier en assurance maladie.

### ASSURANCE INVALIDITÉ

Quant à l'assurance traitement en cas d'invalidité prolongée, les taux étaient anormalement bas depuis 2008 à la suite aux rabais consentis par l'assureur. La négociation avec ce dernier a tout de même permis de freiner la hausse anticipée. Ainsi, les taux seront de 1,160 % pour le régime enrichi et 0,900 % pour le régime d'assurance de base.

Concernant l'assurance vie, le comité des assurances a proposé une entente sur deux ans (2011-2012 + 2012-2013) avec une hausse de 3 % chaque année en assurance vie de base et de 6 % chaque année en assurance vie additionnelle.

Pour plus de renseignements sur les modifications aux taux de prime et aux possibilités de changer de module de protection, surveillez le site Internet du SFPQ et le *Journal SFPQ*.



■ Lucie Grandmont, vice-présidente responsable des assurances et Michel Beaulieu, actuaire pour le SFPQ

Photo : Eric Lévesque

## Attribution de contrats au MTQ dans la région de Montréal - Laval

### LE SFPQ DÉNONCE LE FAVORITISME

Le SFPQ dénonce le système de collusion et de corruption dans l'octroi de certains contrats au ministère du Transport du Québec (MTQ) pour la grande région de Montréal - Laval. Une analyse effectuée par le Syndicat démontre l'existence de liens pour le moins étonnants dans l'attribution des contrats du MTQ à des entreprises privées.

Le SFPQ a découvert que plusieurs firmes ou compagnies qui obtiennent des contrats avec le ministère des Transports utilisent différents noms

d'emprunt. Dans certains cas, on peut compter jusqu'à 9 noms différents pour la même entité. Par ailleurs, la vaste majorité de ces entreprises contribuent aux caisses électorales de partis politiques par le biais d'associés, d'actionnaires ou d'administrateurs. Plus de 80 pour cent des entreprises ayant obtenu un contrat avec le MTQ ont effectué dans le passé des dons aux différents partis et 70 pour cent d'entre elles ont contribué directement au Parti libéral du Québec. « Ce genre d'information laisse planer des doutes sur l'impartialité du processus menant à

l'octroi des contrats à Montréal et Laval », indique Jean-François Sylvestre, président régional intérimaire de la région Montréal-Laval.

Finalement, plusieurs des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants du MTQ ont déjà travaillé pour les entreprises ou les firmes soumissionnaires révèle le Syndicat. « Quand le chef de service du MTQ est un ancien employé d'une firme qui obtient beaucoup de contrats avec le gouvernement, il est normal qu'on se pose des questions, conclut le porte-parole syndical ».

## Conférence d'Ugo Lapointe

### PORTE-PAROLE DE LA COALITION POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE



■ Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine

Vendredi avant-midi, Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine s'est adressé au Conseil syndical pour expliquer les principaux enjeux environnementaux et sociaux entourant le secteur minier québécois. Deux jours avant la sortie du film *Trou story* de Richard Desjardins et de Robert Monderie, le jeune militant a parlé de la nécessité de mieux encadrer cette industrie en pleine relance et au goût du jour avec le Plan Nord.

Cet ingénieur géologique de formation a rappelé le contexte de l'exploration minière au Québec, de même que les grandes tendances mondiales et la part de redevances que reçoivent différents états. « L'État québécois pourrait aller chercher davantage en redevances minières, a

expliqué Ugo Lapointe. Comparativement à la Saskatchewan qui perçoit jusqu'à 12,3 % de la valeur brute de production annuelle du minerai qui sort, le Québec, lui, fait le choix de ne retenir que 1,7 % ».

Pour en savoir davantage sur cette conférence, un article plus complet sera publié dans le *Journal SFPQ* de décembre prochain.

Le SFPQ encourage ses membres à visionner le documentaire *Trou story* à l'affiche présentement et à solliciter sa venue dans les salles de cinéma près de chez eux.



■ Pour en savoir davantage, consulter également le site de la coalition : <http://www.quebecmeilleuremine.org>

## Citations

### PERTE D'EXPERTISE AU MTQ

« Tout se passe comme le Ministère avait, pour ainsi dire, autorisé un transfert de compétence vers le secteur privé sans conserver suffisamment d'expertises pour gérer son réseau ».

Jacques Duchesneau,  
directeur Unité anticollusion

*La Presse, samedi, 24 septembre 2011*



« Depuis 2009, le ministère des Transports est soustrait à l'obligation de 2 départs à la retraite pour une embauche, dans certaines de ces parties. J'ai demandé au Conseil du trésor à ce que cette façon de procéder soit étendue à l'ensemble du ministère... »

Pierre Moreau,  
Ministre des Transports  
*Conférence de presse, 23 septembre 2011*

### EMBAUCHE D'UN MILLIER DE PERSONNES AU MTQ D'ICI CINQ ANS

« Cet ajout de personnel se traduira par une économie nette de près de 34 millions \$ par rapport aux coûts de sous-traitance dans le secteur privé, en plus de redonner à l'État une expertise qu'il avait abandonnée. »

Michelle Courchesne,  
Présidente du Conseil du trésor

*Le Soleil, vendredi, 21 octobre 2011*

